

COMPOSITION DU RASED

➤ 1 psychologue de l'Education Nationale (EN EDA)

Clémence GOUHIER



➤ 1 enseignante spécialisée dans les aides relationnelles (G)

Maria Isabel REQUEJO

Peuvent intervenir sur tout le secteur

➤ 2 enseignantes spécialisées dans les aides pédagogiques (E)

Natacha RIBAUTE : *Secteur 1*

Valérie PISON : *Secteur 2*

Secteur d'intervention RASED de La Boissière Ecole 2026/2027

Secteur 1

Adainville
Bourdonné
Condé Sur Vesgre
Gambais
Grosrouvre
Hermeray
La Boissière Ecole
La Hauteville
Mittainville
Raizeux

Secteur 2

Bazoches
Galluis
Les Mesnuls
Le Tremblay Sur Mauldre
Mareil Le Guyon
Méré
Montfort l'Amaury
Saint Rémy l'Honoré

R.A.S.E.D.

Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté



Circonscription de Rambouillet

Antenne de La Boissière Ecole

☎ : 01.34.94.30.50
(répondeur)

Courriel : 0780361u-rased@ac-versailles.fr

Ecole Les chanterelles
19 rue des écoles
78125 La Boissière Ecole

Qu'est-ce que le RASED ?

Le **RASED** peut intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes.

Il a pour objectif de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants de classe. Il accompagne les équipes enseignantes pour l'élaboration de réponses adaptées au besoin des élèves.

Le réseau d'aides fait partie des équipes pédagogiques des écoles élémentaires et maternelles ; il participe à l'analyse des situations d'élèves en difficulté et à l'élaboration de réponses adaptées.

Il travaille auprès de l'enfant, en collaboration avec les enseignants, les parents et les différents partenaires extérieurs.

Il contribue au suivi des Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS).

Les membres du RASED constituent également une ressource et un appui dans les relations parents/enseignants et les entretiens avec les familles des élèves en difficulté ou en situation de handicap.

Qui fait quoi ?

L'aide spécialisée à dominante pédagogique (Enseignante spécialisée E) est adaptée aux situations dans lesquelles les élèves manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre, mais peuvent tirer profit de cette aide. Elle a pour objectifs la prise de conscience et la maîtrise des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et la progression dans les savoirs et les compétences.

La psychologue de l'Education Nationale accompagne les enfants présentant des difficultés scolaires, comportementales et/ou psychoaffectives ; apporte un éclairage à l'élaboration du projet de l'élève ; contribue à l'inclusion des jeunes en situation de handicap.

NB : Nous travaillons dans le respect du code de déontologie qui garantit le secret professionnel et le refus de tout jugement de valeur.

L'aide spécialisée à dominante relationnelle (Enseignante spécialisée G) est indiquée quand il faut faire évoluer les rapports de l'élève aux exigences de l'école, instaurer ou faciliter son investissement dans les tâches scolaires. Elle a pour objectif de restaurer l'estime de soi et de réintégrer les élèves dans un processus d'apprentissage dynamique.

Comment intervient le RASED ?

Après analyse de la situation de l'élève avec les équipes enseignantes, le RASED intervient en complémentarité des actions d'aides conduites par l'enseignant de la classe et en concertation étroite avec ce dernier.

Dans tous les cas, la collaboration de la famille et de l'équipe enseignante est nécessaire. Ce travail d'équipe permet de croiser les regards sur l'enfant et de réajuster les actions à mener pour faire évoluer positivement la situation de l'enfant.

Quand une aide à dominante pédagogique est mise en place, l'enfant participe à des séances hebdomadaires en individuel, en petit groupe, dans ou hors la classe, sur le temps scolaire.

La réponse du RASED peut prendre différentes formes :

- Observation en classe
- Bilan psychologique
- Bilan pédagogique
- Aide à l'enseignant pour analyser les besoins particuliers des élèves
- Entretien avec les parents
- Relai avec les partenaires extérieurs
- Proposition d'équipe éducative
- Suivi de l'élève hors ou dans la classe (Maitre E)
- Suivi de l'élève hors de la classe (Maitre G) avec l'autorisation des parents